

Journée « ESPE en lutte » lundi 12 novembre 2018

- Enseigner et éduquer sont des métiers qui s'apprennent.
- Ils doivent être appris dans des conditions efficaces de formation, sans urgence ni précarité.
- Pour cela le lien entre la formation professionnelle et la formation universitaire, assuré par des équipes pluri-catégorielles de formatrices et de formateurs, est un atout essentiel.
- Former des enseignant·es est aussi un métier supposant de l'expérience, de l'expertise et des compétences spécifiques. Les personnels des ESPE et les personnels associés aux parcours de formation (formatrices et formateurs titulaires ou associé·es, tutrices et tuteurs de stage) ont ces compétences.
- Les enjeux politiques, économiques et sociaux de la formation des professionnel·les du système éducatif sont immenses pour les publics accueillis et pour l'ensemble de la société.

Ce sont ces principes relevant d'un simple bon sens et du souci de l'intérêt général que le ministre Blanquer a pourtant décidé de ne plus prendre en considération, en préparant un ensemble de mesures dont le résultat serait la destruction du recrutement et de la formation des enseignant·es mais également des éducatrices et éducateurs.

La FERC-CGT alerte à nouveau les personnels et la population sur un projet dont le résultat, si le ministre va jusqu'au bout de sa logique, serait qu'enseigner et éduquer ne seraient plus des métiers qui s'apprennent mais des activités que l'on doit soi-même improviser dans une situation précaire avant même d'avoir vraiment entamé sa formation professionnelle. Afin d'avoir de réelles négociations et discussions, nous exigeons que le ministère rende public l'ensemble de ses propositions et choix. C'est le cas en particulier sur le positionnement du concours et sur le statut des stagiaires sachant que dans le cadre de CAP22, le ministère annonce comme piste sa volonté de supprimer 25000 postes de fonctionnaires stagiaires et de transformer les étudiant·es en main d'œuvre précaire et sous-payée.

La FERC-CGT s'opposera aux mesures suivantes si elles se confirment :

- les 2 ans de précarité pour les admissibles aux concours (contractuel·les sous-payés) ;
- l'entrée brutale et sans préparation dans la responsabilité dès le M1 ;
- l'utilisation des étudiant·es en M1 comme moyens de fonctionnement du système éducatif.

La FERC-CGT refuse les annonces suivantes :

- l'augmentation imprudente du volume des heures en responsabilité en M2 et des crédits ECTS attribués au stage ;
- le sacrifice de la formation et de sa dimension universitaire sur l'autel de la logique budgétaire et de l'idéologie du macronisme ;
- le plan social qui se prépare pour les personnels des ESPE.

La FERC-CGT et les personnels ont des contre-projets pour les ESPE :

- possibilité de pré-recrutement sous statut d'élève professeur·e dès la L2 ;
- concours intégral dès la licence et accès au statut de fonctionnaire-stagiaire dès l'entrée en M1 ;
- entrée progressive et accompagnée dans la responsabilité au fil de la formation ;
- fléchage national d'un budget garanti pour la formation ;
- modalités de formation en alternance adaptées et assurées par des équipes pluri-catégorielles ;
- rétablissement d'une formation continue digne de ce nom, commençant par les deux années de néo-titulaire dotées d'une décharge de service pour des compléments de formation.

La CGT appelle les personnels des ESPE, les stagiaires, les étudiant·es et les futurs étudiant·es, à se mobiliser massivement en vue de la journée nationale ESPE en lutte du lundi 12 novembre 2018.

Un préavis de grève a été déposé pour soutenir les initiatives locales.

Toutes et tous ensemble, refusons la destruction de la formation professionnelle et l'imposition d'une mobilité fonctionnelle ou géographique pour les personnels des ESPE.

Montreuil le 9 novembre 2018